



Objet : Conseil municipal du 23 janvier 2023

Chère ou Cher Collègue,

Conformément aux dispositions des articles L.2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous invite à participer à la séance du Conseil Municipal d'Ancy-Dornot qui aura lieu le :

LUNDI 23 JANVIER 2023 à 20 H 30
Salle Lucienne MONDON – Mairie d'Ancy-Dornot

Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Désignation d'un secrétaire de séance**
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 novembre 2022**
- 3. Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant l'adoption du BP 2023**
- 4. Remboursement de frais à un élu**
- 5. Convention de location et règlement d'utilisation de la salle communale « De Chazelles »**
- 6. Elaboration du PLUi – Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**
- 7. Validation du protocole d'accord suite à dommages sur le dallage de la halle des Fenottes**
- 8. Carte scolaire 2023 - Fusion d'écoles dans le cadre de la contractualisation des moyens d'enseignement**
- 9. Divers**

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Chère ou Cher Collègue, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Gilles SOULIER

